

FINLANDE

Les résultats obtenus en termes de croissance sont impressionnants, mais ils reposent dans une large mesure sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), tandis que les performances de nombreux autres secteurs sont médiocres. Le chômage structurel demeure élevé.

Priorités reposant sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Les taux moyens et marginaux d'imposition des revenus du travail figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE et posent un problème particulier dans la mesure où ils vont de pair avec un éventail de salaires très étroit.

Mesures prises : Les taux d'imposition des revenus du travail ont été régulièrement réduits ces dernières années, et le champ d'application de l'abattement au titre des revenus du travail a été élargi, notamment aux bas salaires.

Recommandations : Continuer à réduire les taux d'imposition marginaux élevés des revenus du travail, non seulement pour les bas salaires mais aussi pour les autres niveaux de revenu. Si la marge de manœuvre budgétaire demeure étroite, transférer la charge fiscale du travail vers la propriété.

Réduire l'utilisation des voies d'accès à la retraite anticipée

L'âge moyen de départ en retraite, notamment pour les hommes, est bas en raison de l'utilisation généralisée des possibilités de retraite anticipée, ce qui risque de remettre en cause le renforcement des incitations à travailler plus longtemps consécutif aux réformes des pensions de vieillesse.

Mesures prises : La « pension de chômage » sera progressivement éliminée à partir de 2009, et un dispositif de retraite anticipée en cas d'invalidité sera supprimé. L'âge d'entrée dans la « filière du chômage », qui permet aux personnes âgées sans emploi de bénéficier de prestations de chômage jusqu'à ce qu'elles puissent percevoir leur pension de vieillesse, sera porté de 55 ans à 57 ans.

Recommandations : Accélérer la suppression de la pension de chômage, faire disparaître totalement la « filière du chômage » et assujettir en lieu et place les chômeurs âgés aux mêmes obligations que les autres personnes sans emploi. Durcir, au lieu d'assouplir comme le projettent actuellement les autorités, les critères médicaux d'accès au principal régime de pension d'invalidité.

Réduire la présence de l'État dans l'économie, notamment en renforçant le rôle du secteur privé en tant que fournisseur de services financés sur fonds publics

La Finlande figure actuellement parmi les pays de l'OCDE où la présence de l'État dans l'économie est la plus forte, ce qui se traduit par de faibles pressions concurrentielles dans les secteurs abrités. Le secteur privé joue encore un rôle très marginal dans la fourniture des services financés sur fonds publics.

Mesures prises : Certaines mesures de privatisation ont été prises, mais le rythme des progrès accomplis s'est ralenti depuis 2000.

Recommandations : Dissocier plus clairement les rôles de propriétaire et de régulateur joués par l'État. Mettre en œuvre un vaste programme de privatisation et veiller à la séparation verticale des activités dans les industries de réseau. Accroître la participation du secteur privé aux prestations de services financées par des fonds publics.

Autres priorités essentielles

- Rendre plus flexible le système centralisé de négociations salariales (notamment en accroissant les possibilités de participation aux bénéfices), pour enrayer le processus d'éviction des emplois de services peu qualifiés et pour faciliter l'ajustement structurel de l'ensemble des secteurs.
- Les taux nets de remplacement assurés aux chômeurs de longue durée figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE. Il conviendrait donc de rendre les allocations de chômage dégressives dans le temps, afin d'encourager la recherche d'emploi et d'atténuer le phénomène de « piège du chômage ».